

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOYE EN DATE DU 27 AVRIL 2021

L'an 2021, et le mardi 27 Avril 2021 à 18h45, le Conseil Municipal de Bloye, régulièrement convoqué, s'est réuni, au Foyer Rural «Yves de Mouxy», sous la présidence de Monsieur Patrick DUMONT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 Présent(s) : 15 Votant(s) : 15 Procuration(s) : 0

Présents : Patrick DUMONT, Séverine FAVERON, Stéphane BOUCHET, Claire PIRON, Gérard RICHART, Gabrielle CHAPEL, Stéphane CHOFFAT, Gilles RASSAT, Aurélie ROUSSEAU, Laurent BONIAUD, Lionel VIRET, Isabelle BOUCHET, Yaserine MIGUEL, Nathalie BOUCHET, Jean-François PEILLAT.

Membre(s) absent(s) excusé(s) : 0

Membre(s) absent(s) arrivé(s) en cours de séance : 0

Membre(s) absent(s) non-excuse(s) : 0

Désignation secrétaire de séance : Séverine FAVERON est désigné(e) à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h45.

Approbation du procès verbal de la séance du 06 avril 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le procès verbal du conseil municipal du 06 avril 2021 : le procès-verbal est voté à l'unanimité.

1- Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie.

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal d'une demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie pour un montant total de 62 917.50 €HT (soixante-deux mille neuf cent dix-sept euros et

cinquante centimes d'euros hors taxes) dans le cadre du PATA 2021 et de la rénovation de la route de la mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
APPROUVE A L'UNANIMITE 15 VOIX POUR, cette demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie pour un montant total de 62 917.50 €HT (soixante-deux mille neuf cent dix-sept euros et cinquante centimes d'euros hors taxes) dans le cadre du PATA 2021 et de la rénovation de la route de la mairie (cf. devis n°22100487 du 29/03/2021 et 22100488 du 29/03/2021 de la société MACADAM).

La séance est levée à 19h30.